

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 29/10/2015 - 15:54**

## CONTENU DE VOTRE AVIS

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

### AVIS DE MARCHÉ

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :** Ville d'Antibes Juan-les-Pins, à l'attention de M. MAIRE Le, DGA Ressources et Prospective 12 place Général de Gaulle BP 2205, F - 06606 Antibes cedex, Email : [commandepub-gestadm@ville-antibes.fr](mailto:commandepub-gestadm@ville-antibes.fr)

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :** Point(s) de contact susmentionné(s)

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur :** Autorité régionale ou locale

**I.3) Activité principale :** Services généraux des administrations publiques.

**I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :**  
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

#### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

##### II.1) Description

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** Prestations d'entretien du patrimoine arboré

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :** Services.

Catégorie de services no 25 : Services sociaux et sanitaires.

Lieu principal de prestation : Antibes, 06600 Antibes

Code NUTS : FR823

**II.1.3) L'avis implique :** la mise en place d'un accord cadre

**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :** Accord-cadre avec un seul opérateur

Valeur estimée hors TVA : 450000.00 euros  
**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats :** La présente consultation concerne les traitements préventifs et curatifs du patrimoine arboré d'Antibes Juan-les-Pins.

**II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) :** 90922000

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui

**II.1.8) Division en lots :** Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : un seul lot

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération :** Non

##### II.2) Quantité ou étendue du marché

**II.2.1) Quantité ou étendue globale :** Il s'agit d'un marché à bon de commande avec minimum.

- Montant minimum annuel en euro(s) HT = 10 000 euro(s) H.T.

Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2016.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2

ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2018.**II.2.2) Informations sur les options**

### **II.2.3) Reconduction**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Nombre de reconductions éventuelles : Fourchette : entre 1 et 2

### **II.3) Durée du marché ou délai d'exécution**

**Durée du marché ou délai d'exécution** : 36 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

## **Informations sur les lots**

### **Lot N°3**

Intitulé : Traitements préventifs et curatifs

1) Description succincte : Traitements préventifs et curatifs

2) Classification CPV : 90922000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement : durée en mois : 36 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) Informations complémentaires sur les lots

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) Conditions relatives au contrat**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés** : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Révision Périodique. Annuelle. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Financement sur les crédits ouverts au budget

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants dont elle demande l'acceptation et l'agrément de ses conditions de paiement lors de son dépôt. Elle devra indiquer les prestations (et leur montant) sous-traitées, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire dans l'annexe relative à la sous-traitance de l'Acte d'Engagement (ou formulaire DC4).

Dès lors que le candidat justifie, au stade de la candidature, qu'il dispose des capacités d'un sous-traitant en produisant obligatoirement un ENGAGEMENT ECRIT DE CE SOUS-TRAITANT conformément à l'article 45.III du Code des Marchés Publics, il aura impérativement à compléter l'annexe relative à la sous-traitance de l'Acte d'Engagement (ou formulaire DC4).

En cas de groupement, la forme imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, pour chaque lot, en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements

**III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières** : Non

### **III.2) Conditions de participation**

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession** :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr). Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- La lettre de candidature (DC1) ;
- Le(s) document(s) indiquant le(s) nom(s) de la (des) personne(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du

CMP ;

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

### **III.2.2) Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations de services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises créées depuis moins de 3 ans communiqueront utilement le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations de services objet du marché, réalisés depuis leur création.

### **III.2.3) Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat individuel ou le mandataire et les membres du groupement disposent pour la réalisation de marchés de même nature ;  
- Présentation d'une liste des principales références contrôlables pour des prestations de services équivalentes à celles objet du présent marché au cours des trois dernières années indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un ENGAGEMENT ECRIT DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE conformément à l'article 45.III du Code des Marchés Publics.

**III.2.4) Marchés réservés : Non**

## **III.3) Conditions propres aux marchés de services**

**III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :**

**III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) Type de procédure**

**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

**IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

### **IV.2) Critères d'attribution**

**IV.2.1) Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Valeur technique : 60

2. Prix : 40

**IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :** Non

### **IV.3) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :** 15DDD050

**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

Référence de l'avis sur un profil d'acheteur publié au JO : 2015/S132-243819 du 11 juillet 2015

**IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif**

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 14/12/2015 à 12 h 00

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** Français.

**IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

**IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres**

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique : Non**

**VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non**

**VI.3) Autres informations :** Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3<sup>o</sup>al. et 57 à 59 du Code des marchés publics.

Cette consultation sera passée en application de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande

La présente consultation fait suite à une précédente consultation déclarée infructueuse

La personne publique ne pose aucune restriction quant à la nature des candidats à la présente consultation.

Toutefois, titulaire devra détenir les certificats suivants :

- Agrément ministériel pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » conforme à l'Arrêté ministériel du 25/11/2011 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime et à l'Article L254-1 du code rural et de la pêche maritime.

- Justificatif concernant l'enregistrement du candidat auprès du DRAAF/SRAL et habilitation correspondante pour intervenir sur les foyers de palmiers infectés en application de l'arrêté du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du 21 juillet 2010 modifié relatif à la lutte contre *Rhynchophorus ferrugineus*.

- Certificats individuels pour l'activité professionnelle "utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques" dans les catégories "applicateur en collectivités territoriales" et "applicateur opérationnel en collectivités territoriales" prévu par l'Arrêté du 10 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 7 février 2012 ; ou à défaut l'attestation de formation en cours de validité pour demander le certificat individuel professionnel ci-dessus.

(Nota Bene : Tous les intervenants amenés à utiliser des produits phytosanitaires ou biocides doivent être titulaires du certificat individuel pour l'activité professionnelle "utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques" dans les catégories "applicateur en collectivités territoriales" et "applicateur opérationnel en collectivités territoriales" prévu par l'Arrêté du 10 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 7 février 2012);

- Certificats individuels pour l'activité professionnelle « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels », conformément à l'arrêté ministériel du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides ; ou à défaut l'attestation de formation en cours de validité pour demander le certificat individuel professionnel ci-dessus.

Ces certificats devront être remis par le titulaire, dans un délai de 15 jours, à compter de la notification du marché.

**LA NON PRODUCTION DE CES DOCUMENTS EST UN MOTIF DE RESILIATION DU MARCHE POUR FAUTE DU TITULAIRE.**

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

Mais il est également disponible gratuitement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse électronique suivante : <https://www.e-marches06.fr/> ou <https://www.marches-securises.fr/>

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante : <https://www.e-marches06.fr/> ou <https://www.marches-securises.fr/>

Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Il est à préciser que le choix du mode de transmission est irréversible : l'utilisation d'un mode de transmission différencié entre la candidature et l'offre n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (un seul fichier regroupant les pièces concernant la candidature et les pièces concernant l'offre).

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Parallèlement à l'envoi électronique, les candidats ont la possibilité de faire parvenir au pouvoir adjudicateur, dans les délais de dépôts des offres, une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-Rom, DVD-Rom, clé USB...) ou sur support papier.

Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « Copie de sauvegarde ». Les documents figurant sur ce support doivent être revêtus de la signature électronique (pour les documents dont la signature est obligatoire).

Cette copie de sauvegarde sera ouverte en cas de défaillance du système informatique qui supporte la dématérialisation ou en cas de détection de programme informatique malveillant dans le document électronique transmis.

Les copies de sauvegarde transmises sur support technique électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté sont réputées n'avoir jamais été reçues et les candidats concernés en seront informés.

Les candidats qui souhaitent répondre sous forme dématérialisée et afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure devront tenir compte des indications suivantes :

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

- doc
- pdf
- xls

Pour les documents images :

- bmp
- jpg
- jpeg
- tif

Les candidats sont invités à :

- ne pas utiliser certains formats, notamment les « .exe » ;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les « macros » ;

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit être signée individuellement. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Les certificats de signature acceptés sont les certificats conformes au référentiel général de sécurité (RGS).

Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://www.references.modernisation.gouv.fr>) ou européenne

([http://ec.europa.eu/information\\_society/policy/esignature/eu\\_legislation/trusted\\_lists/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/information_society/policy/esignature/eu_legislation/trusted_lists/index_en.htm))

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Le candidat s'assure alors que le certificat qu'il utilise est au moins conforme à ce niveau de sécurité et donne tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité au RGS par le profil d'acheteur. Le candidat signataire transmet ainsi, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires, et ce, gratuitement.

La signature est au format XAdES, CAdES ou PAdES.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard dix (10) jours avant la date limite de réception des offres (non incluse), une demande écrite à :

Renseignement(s) administratif(s) :

Ville d'Antibes Juan-les-Pins  
DGA Ressources et Prospective  
Direction de la Commande Publique  
12, place du Général de Gaulle  
BP 2205  
06606 Antibes cedex

Accueil

Tel : 04.92.90.52.80

Télécopie : 04.92.90.54.55

Email : [CommandePub-Passation@ville-antibes.fr](mailto:CommandePub-Passation@ville-antibes.fr)

Renseignement(s) technique(s) :

Ville d'Antibes Juan-les-Pins  
DGA Proximité  
Direction Santé Environnement Développement Durable  
Service Administratif et Financier  
Cours Masséna  
06600 Antibes Cedex

Unité Marchés Publics - Finances

Télécopie : 04 97 21 42 61

Email : [SanteEnvDD-coordination@ville-antibes.fr](mailto:SanteEnvDD-coordination@ville-antibes.fr)

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.e-marches06.fr/>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres (non incluse).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents peuvent être obtenus

Ville d'Antibes Juan-les-Pins

DGA Ressources et Prospective Direction de la Commande Publique 12, place Général Gaulle BP 2205

06606 Antibes Cedex

URL : <https://www.e-marches06.fr/>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

Ville d'Antibes Juan-les-Pins

DGA Ressources et Prospective Direction de la Commande Publique 12, place Général de Gaulle BP 2205

06606 Antibes Cedex

URL : <https://www.e-marches06.fr/>

#### **VI.4) Procédures de recours**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Nice, 33 Boulevard Franck

PILATTE BP 4179, 06359 Nice, . Tél : +33 492041313. Fax : +33 493557831

#### **VI.4.2) Introduction des recours**

**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des**

**recours** : Tribunal Administratif de Nice, 33 Boulevard Franck PILATTE BP 4179, 06359 Nice, . Tél : +33

492041313. Fax : +33 493557831

**VI.5) Date d'envoi du présent avis** : 29 octobre 2015

### **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

---

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2904944**

#### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 06 - Alpes Maritimes

**Classification CPF** : 74

**JOUE** Publication intégrale